

Pour une généralisation de l'éducation, de l'accompagnement thérapeutique et du suivi à long terme des personnes atteintes de maladies chroniques

Propos d'ouverture du colloque de Médiavita, par Alain Lambert, président de la Commission des finances du Sénat

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir au Sénat pour ce colloque sur l'accompagnement thérapeutique des maladies chroniques. Colloque qui réunit les personnalités les plus éminentes de la santé.

La réflexion sur ce thème s'impose, en effet, et s'imposera de plus en plus à l'avenir. Et je me réjouis que le département de l'Orne fasse figure d'avant-garde en la matière. Je résumerai ainsi la problématique de cet accompagnement, tel que je la perçois comme élu.

Avec la progression de l'espérance de vie, la maladie chronique (l'hypertension, l'asthme, le diabète, les insuffisances respiratoire, coronarienne, rénale ...) tient une place de plus en plus importante dans la vie de nos compatriotes, mais aussi dans les politiques de santé puisque ces maladies représentent aujourd'hui une part croissante des dépenses de santé.

Face à l'exigence humaine et face également à la nécessaire exigence de maîtrise des dépenses de santé, nous sommes placés devant un double défi, et nous nous devons de trouver de nouvelles réponses.

Auprès des professionnels de la santé

Les professionnels de la santé sont, quant à eux, formés le plus souvent aux maladies dites aiguës et à l'aspect technique des traitements.

Il s'agit de définir une nouvelle approche thérapeutique : éduquer les malades pour une meilleure efficacité des traitements. Mais aussi promouvoir l'accompagnement psychologique des patients pour leur assurer une meilleure qualité de vie. Et donc d'adapter les comportements des professionnels de la santé, tant en milieu hospitalier qu'en milieu libéral pour conjuguer la nécessaire technicité et une véritable dimension humaine et psychologique. Et donc d'engager des démarches et des projets infiniment plus coopératifs, qui prennent en compte les besoins et les attentes des patients.

Auprès des politiques

Il revient aux politiques de travailler à la reconnaissance de l'acte éducatif pour opérer un nouvel arbitrage financier : concentrer les moyens sur le court terme pour alléger la dépense sur le long terme.

Car l'acte éducatif n'est pas aujourd'hui rémunéré. La disponibilité de temps, souvent

importante, consacrée à l'accompagnement thérapeutique est pour l'heure une sorte d'acte gratuit.

Une première reconnaissance, encore timide, est venue du Parlement, lors de la loi de financement de la sécurité sociale 1999/2000.

Valoriser les expériences et les opportunités

Pour relever ce défi, il importe de nous inspirer des expériences d'avant garde, notamment l'exemple de l'Orne dont Alençon est la ville préfecture. Ce département était déjà pionnier en matière de prévention des risques. Ainsi le président Burel est-il à l'origine du mamobile qui depuis des années sillonne le département dans le cadre du dépistage du cancer du sein.

Le modèle ornaï qui vous sera présenté tout à l'heure avec ses initiateurs et ses acteurs concilie cette double exigence : la reconnaissance politique et financière de l'accompagnement thérapeutique et l'implication de l'ensemble des professionnels de santé

Il nous revient désormais de nous s'interroger sur les opportunités formidables que nous offrent les nouvelles technologies de l'information comme l'e-santé, très développée aux Etats-Unis, et qui mettent à la disposition des patients les connaissances les plus étendues pour mieux comprendre leur maladie. Cet aspect ne suffit certes pas aux malades tant la relation avec le soignant doit rester privilégiée.

Je veux conclure sur le rôle irremplaçable :

- des professionnels de santé, du médecin généraliste au premier plan par la relation qu'ils nouent avec le patient.

- et sur l'immense responsabilité des politiques qui doivent savoir mobiliser des moyens, arbitrer entre les dépenses pour garantir l'établissement de ces relations.

Alain Lambert, président de la Commission des finances